

CONSEIL MUNICIPAL

du 09 AVRIL 2018

ABSENTE : Mme Bérengère BRÉZILLON (pouvoir à M. Nicolas RULLAND)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **DEMANDE** l'octroi d'une subvention dans le cadre du Conseil Départemental pour la réhabilitation du bâtiment communal, sis 7 rue Nationale (anciennement occupé par l'agence postale).
- ❖ **MET** en place les ordres de mission pour déplacements des agents lors de formation ou de réunion et **REMBOURSE** les frais de transport et de repas fixés par arrêté interministériel.
- ❖ **VOTE**, à l'unanimité, les comptes administratifs 2017 de la commune et du lotissement, sous la présidence de M. Dominique BLONDEL :

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE (budget principal) :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	453 002.44 €	
	Recettes	2 245 988.62 €	
	Excédent		1 792 986.18 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	61 987.66 €	
	Recettes	107 441.32 €	
	Excédent		45 453.66 €
RESTES À RÉALISER	Dépenses	2 268.00 €	
	Recettes	0.00 €	
	Déficit		2 268.00 €
SOIT UN EXCÉDENT GLOBAL DE L'ANNÉE 2017			<u>1 836 171.84 €</u>

(Solde de l'excédent d'un montant de 706 352.99 € inclus provenant de l'entité du lotissement.)

COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT (budget annexe) :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	3 032 695.09 €	
	Recettes	1 503 356.00 €	
	Déficit		1 529 339.09 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	797 003.01 €	
	Recettes	2 326 342.10 €	
	Excédent		1 529 339.09 €
SOIT UN RÉSULTAT DE CLÔTURE L'ANNÉE 2017			<u>0.00 €</u>

(Reversement du solde de l'excédent d'un montant de 706 352.99 € déduit vers l'entité de la commune.

Pour rappel, en 2016, un premier reversement partiel d'un montant de 502 667 € de l'entité de lotissement vers celle de la commune a été effectué.

L'aménagement de ce lotissement a dégagé un bénéfice net de 1 209 019.99 €.

❖ **AFFECTE LE RÉSULTAT 2017 DE LA COMMUNE** comme suit :

CONSIDÉRANT

Un excédent de fonctionnement de	1 792 986.18 €
Un solde d'exécution d'investissement positif de	45 453.66 €
Un reste à réaliser de	2 268.00 €
Entraînant un excédent d'investissement de	43 185.66 €

AFFECTE

Au compte 002 en recettes de fonctionnement	1 792 986.18 €
Au compte 001 en recettes d'investissement	45 453.66 €

❖ **APPROUVE** les comptes de gestion 2017 de la commune et du lotissement dressés par M. Robert CASABIANCA, receveur du Centre des Finances Publiques Reims Banlieue Bourgogne.

❖ **DÉCIDE DE NE PAS AUGMENTER** les taux des 3 taxes locales votés en 2017 et de les **MAINTENIR** comme suit :

Taxe d'habitation	14.53 %
Taxe foncier bâti	19.85 %
Taxe foncier non bâti	9.40 %

❖ **VOTE**, à l'unanimité, le budget primitif communal 2018, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

FONCTIONNEMENT	2 220 781.00 €
INVESTISSEMENT	1 431 254.00 €

Questions diverses :

- Après présentation de trois différents revêtements de façade du bâtiment à rénover (ancienne agence postale), la solution retenue est celle du soubassement en briques et de l'enduit.
- La Société de Tir de Ludes invite le Conseil Municipal le 03 avril à 18h à l'inauguration des travaux de rénovation réalisés.
- L'étude thermique de la salle des fêtes fera l'objet d'une présentation par le bureau d'études Climabat lors du prochain conseil municipal.
- L'EFS (Etablissement Français du Sang) remercie les 32 volontaires pour leur participation à la collecte du sang qui a eu lieu le mardi 03 avril dernier à la salle des fêtes.

LE MAIRE,
N. RULLAND